

## **La Société Genevoise d'Utilité Publique Creuset de la Croix-Rouge** **Exposé du 9 février 2013 à la Villa Moynier par Christian Huber, président de la SGUP**

Quand Roger Durand nous a parlé de son projet d'organiser une cérémonie pour fêter les 150 de la fondation du CICR nous avons accepté d'emblée sachant le rôle joué par Gustave Moynier et Henri Dunant président et membre éminent de notre société.

### **Comment tout cela a-t-il démarré?**

Tout le monde connaît l'histoire. Un jour funeste de 1859 une épouvantable bataille se déroule à Solferino. Ce même jour un jeune homme d'affaires genevois, Henri Dunant, qui est venu dans la région pour voir Napoléon III pour obtenir de lui des avantages commerciaux, découvre l'ampleur du désastre, du carnage devrait-on dire. Il passe des jours sur le champ de bataille à soigner les blessés cherche un abri pour eux dans une chapelle transformée en hôpital et rentre à Genève très impressionné parce qu'il a vu et vécu qu'il retrace dans le célèbre ouvrage un souvenir de Solferino.

Cet ouvrage tombera entre les mains du président de la Société genevoise d'utilité publique, Gustave Moynier qui enthousiasmé par l'idée va rendre visite à Henri Dunant pour lui proposer de la concrétiser avec l'aide la société d'Utilité publique qu'il présidait.

Gustave Moynier convoque une séance de la SGUP du 9 février 1863 à 6 heures au local habituel des réunions de la Société, le Casino de Saint-Pierre de la rue de l'évêché, avec à l'ordre du jour sous point 5

- De l'adjonction aux armées belligérantes d'un corps d'infirmiers volontaires (conclusion du livre de M. Henri Dunant : intitulé un souvenir de Solférino).

Les deux hommes se heurtent à un certain scepticisme de l'assemblée, mais finalement, sur proposition de Moynier, la société désigne une commission de 5 membres composée du Général Dufour, MM. Moynier et Dunant et les médecins Maunoir, chirurgien éminent et Appia, spécialiste de la chirurgie de guerre chargée d'étudier cette question.

### **Dès sa première réunion le 17 février 1863, ce comité se constitue en comité international permanent de secours aux blessés.**

On renonce à présenter un mémoire au congrès de bienfaisance qui doit se tenir en septembre 1863 à Berlin qui était la première idée mais on se lance résolument dans l'organisation d'une conférence préparatoire qui se tient à Genève du 26 au 29 octobre 1863 à l'invitation du comité international et de la société d'utilité publique qui en publie les actes au bulletin.

Lors de cette conférence un signe distinctif est adopté par les infirmiers volontaires une sorte de croix rouge sur un brassard blanc tandis que le vœu est émis que la neutralisation s'étende aux blessés eux-mêmes. Les délégués votent à l'unanimité une résolution qui souligne qu'Henry Dunant et la Société genevoise d'Utilité Publique en appuyant de son concours la généreuse pensée dont il s'est fait l'organe ont bien mérité de l'humanité et se sont acquis des titres éclatants à la reconnaissance universelle.

L'année suivante du 8 au 22 août 1864 sur l'invitation conjointe du Conseil Fédérale et du gouvernement impérial français se réunit à Genève une première conférence diplomatique qui adopte les dix articles de la Convention de Genève.

## **La Croix-Rouge émerge.**

Ainsi ce comité de 5 membres émanant de la SGUP, a lancé en collaboration avec les autorités fédérales des conférences internationales qui aboutiront à la création du CICR, des Croix-Rouge nationales à l'élaboration des conventions internationales sur le sort des blessés et des prisonniers de guerre.

Gustave Moynier, sans qui il faut bien le dire la Croix-Rouge n'aurait pas pu prendre un tel essor, mit au service de cette cause toutes les ressources d'un grand talent d'organisation toute son intelligence de juriste et sa capacité de transformer les idées en actes.

Un des enseignements qu'il en retire dès 1867 c'est la puissance de l'initiative privée même dans les choses qui au départ paraissent en dehors de son domaine. Les idées que le Comité international patronnait n'étaient pas nouvelles assurément mais jusque-là elles n'avaient pas trouvé d'écho. Elles répondaient à un besoin de l'époque mais nul n'avait encore cherché avec assez de persévérance à leur faire donner une sanction officielle. On pensait que c'était l'affaire des gouvernements et l'on se croisait plus ou moins les bras.

Le comité genevois a osé davantage; il a donné lui-même le signal du mouvement et il a réussi.

## **Conclusion**

Aujourd'hui dans notre suisse sur organisée sur encadrée par une administration pléthorique et coûteuse on ne peut manquer d'être frappé par la facilité l'aisance avec laquelle ces hommes bénévoles sans doute fortunés et bien établis dans leur profession ont pu réaliser cela: Imagine-t-on aujourd'hui qu'une poignée de notables sans rencontrer d'obstacles autres que des mésententes personnelles parvienne à organiser en quelques mois la première conférence internationale qui s'est tenue du 26 au 29 octobre 1863 au palais de l'Athénée?